



PISTE Sécurité

FORMATION **Equipier de Seconde Intervention**

OBJECTIF pédagogique : Acquérir les connaissances et la mise en œuvre de tous les moyens de lutte contre l'incendie dont dispose l'établissement.

D'appliquer et de faire appliquer les consignes en cas d'incendie. D'appréhender les risques spécifiques de l'établissement.

Comprendre l'organisation générale de la sécurité et connaître les règles de prévention et des risques de l'entreprise.

Développer l'aptitude du travail en équipe. Accueillir et diriger les secours extérieurs.

NIVEAU préalable : Aucun, ce stage répond aux obligations légales du code du travail et des établissements recevant du public. Articles R4227-28 et R4227-38 à 39

DUREE : 1 journée (7h), préparation et déplacements compris du formateur.

Option : Utilisation de l'ARI disponible dans l'établissement.

EFFECTIF : 1 groupe de 12 personnes maximum

LIEU : votre établissement

PROGRAMME

Théorie

- ♦ Rôle et place des ESI au sein de l'entreprise
- ♦ Rappel des bases sur l'incendie
- ♦ Rappel des procédés d'extinction et des moyens de secours de lutte contre l'incendie.
- ♦ Description de vos consignes et de la signalisation de sécurité
- ♦ Le permis de feu

Pratique

- ♦ Exercices d'extinction sur feux réels, utilisation des moyens de secours (Extincteurs)
- ♦ Méthode d'intervention en équipe
- ♦ Utilisation du RIA, si disponible dans l'entreprise

CONCLUSION

Synthèse. Fin de formation.

Signature du registre de sécurité.

Mise à disposition d'un formateur conseil en prévention des risques professionnels.

PISTE Sécurité

Prévention Incendie Santé Travail Environnement

R.C.S Nanterre: 828 534 776. SIRET: 828 534 776 000 12. Code APE-NAF: 7490B.

Organisme de Conseil et de Formation Professionnelle Continue

Référencé et enregistré sur Datadock n° 0042744